

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 11

Artikel: "La linnaea" jardin alpin
Autor: R.G.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de régénération par voie naturelle. Les propriétaires forestiers de l'Engadine, par exemple, n'ont eu que trop souvent l'occasion de le constater. Et l'on peut observer bien souvent que les recrûs naturels, ou bien manquent totalement, ou bien ont fort à lutter, vu leur intermittence, contre ceux d'autres essences, arolle et épicéa surtout.

Quelques exemples permettront de se représenter ce qui peut en être à cet égard. Nous les avons choisis dans les mélèzeins des environs de Zermatt déjà mentionnés.

Le mélèze isolé de la Gornerschluht, de 3,5 m de hauteur, cité plus haut, portait le 24 septembre 1937 : 4 cônes de 1934, 3 de 1935, tous normaux; en 1936, et en 1937, il n'en a produit aucun !

Autre exemple, au même endroit. Il s'agit d'un mélèze isolé, bien normal et mesurant 30 cm de diamètre, à hauteur de poitrine. Sur une de ses branches, se détachant à 50 cm au-dessus du sol, nous avons compté :

- 27 cônes de 1935, normaux,
- 5 cônes de 1936, plus petits et anormaux,
- 20 cônes de 1937, tous incomplets, petits et stériles.

Ces brèves indications peuvent suffire.

Il va sans dire que les plantes épargnées par la pyrale ont fructifié normalement, et celles aussi chez lesquelles l'attaque fut faible. Mais, dans les peuplements que nous avons visités, les cônes de 1937 sont rarissimes.

H. Budoux.

(A suivre.)

« La Linnaea » jardin alpin.

Simple propos d'un forestier français.

*A Monsieur l'inspecteur forestier cantonal H. Biolley,
en souvenir de Gurnaud.*

Parlant de « La Linnaea », M. le professeur E. Chodat dit, dans un article récent,¹ qu'en 1889 fut créé le fameux jardin et, en 1915 seulement, le Laboratoire alpin. La création du jardin est due au très distingué et si sympathique M. Correvon, Dr ès sciences h. c. (Genève), dont les propres collections de plantes alpines sont réputées et remarquables. La réputation propre des installations de la Linnaea est aussi

¹ Genève centre intellectuel. « Gazette de Lausanne », 24 août 1937.

légitime que grande. Bonne part de cet état de choses revient à M. le professeur Robert Chodat.

C'est sur la route du Grand St-Bernard, au sortir du Bourg-St-Pierre que, « *sur un récif battu des vents, au milieu des fleurs avec quelques chalets* », se situe la Linnaea. La Société académique de Genève, devenue propriétaire du lieu, en a confié la direction à l'Institut de botanique de l'université genevoise.

Aux vacances d'été, professeurs et étudiants se rendent à la Linnaea. C'est là qu'à « *l'ombre des arolles et d'essences étrangères (exotiques), mêlées à celle des mélèzes* » (indigènes), l'on peut admirer, sans réserve, la beauté des incomparables collections « *des plantes de toutes les montagnes du monde, judicieusement soignées, étiquetées et cataloguées* » par le créateur de ce musée de la nature. Comme le souligne, dans son article, M. le professeur F. Chodat, « *c'est la flore des Alpes qui constitue la grande attraction de la Linnaea* ». Face au « *dynamisme merveilleux* » de cette « *immense mosaïque d'éléments hétéroclites* » venus de partout, se posent au botaniste de graves et intéressants problèmes.

« *Aux questions historiques s'ajoutent celles de l'écologie, science des relations de la plante avec son habitat* » (milieu). Ceci nous conduit à dire qu'à l'état nature, « *la moindre société végétale est la résultante provisoire d'un ensemble de forces dont les trois fondamentales sont : le climat (milieu), la roche même (substratum) et l'individu végétal (formations)* ».²

Du forestier, pour sa part, rien de tout cela ne saurait être ignoré. Nous reconnaitrons donc, avec M. F. Chodat, que cette « *résultante* » des forces en action, abandonnées à elles-mêmes, ne peut être que « *provisoire* ». Là, en effet, où la nature travaille sans contrainte, tout évolue plus ou moins rapidement.

Ainsi, « *le jeu perpétuel des déterminants, eux-mêmes variables, dans le temps et l'époque, crée de fugaces équilibres sociaux* ». A cela encore, aucun forestier ne saurait contredire alors, qu'à peu de choses près, l'agriculteur n'a pas à s'en préoccuper.

Ceci assez sommairement mis en place, qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour rappeler, sinon pour exposer, que dans la sylvie — climatique, sauvage, vierge — « *les équilibres sociaux* » sont aussi, cela va sans dire, la loi. Dans cette sylvie, elle aussi « *immense mosaïque d'éléments hétéroclites* » sans nombre et de tous les âges; à tous les étages, « *le jeu perpétuel des déterminants* » instaure des « *équilibres* » qui pour être également « *fugaces* » sont de fugacité beaucoup plus difficile à enregistrer. C'est qu'en effet, dans le temps, les pulsations propres aux changements sont très lentes. L'affaire tourne en un ralenti tel qu'il est difficile de l'enregistrer expérimentalement à la mesure de la vie humaine.

² A propos du mouvement scientifique et « du Forestier », d'après Joubert. Novembre 1934. (R. D.)

Tout au contraire, dans les séries régressives, selon Auguste de St-Hilaire, soit encore dans les forêts secondaires, boisements soumis à tous les abus humains, aux exploitations réitérées (nettoiements, éclaircies, taillis, coupes rases, etc.), « *les équilibres sociaux* » étant sans cesse, et tout au moins, cycliquement dérangés... désagrégés... rompus... si non volatilisés, pour revenir ensuite en place, leur fugacité est relativement aisée à contrôler et à mettre en équation.³

Ailleurs encore au sein des forêts, dites « nouvelles », telles qu'elles sont dressées artificiellement par l'homme (reboisement intégral) sur la table rase... de la lande, etc., les choses vont plus vite encore et sont aussi d'effets plus graves. « *L'équilibre social* » préexistant, pour médiocre que soit la qualité, est non seulement contrarié d'abord, mais le plus souvent peu à peu et très vite fatalement et totalement détruit. « *Le feu perpétuel des déterminants* » naturels⁴ est rendu vain. Quelle secousse pour le tout en ses parties ! N'est-il pas permis alors de dire que le reboiseur a construit sur le sable ?

De là, dans tous les cas, le manque de solidité du plus grand nombre des peuplements forestiers artificiels, trop souvent dressés avec des « intrus », hors de toute observance d'écologie et de sociologie végétale. Ceci dit, cela va sans dire, au titre de la perennité permanente de la forêt, seul but par nous envisagé ici.

Mais même au titre de boisements, dressés artificiellement stade par stade dans le seul but de faire de l'argent, les aléas sont grands. A toutes fins utiles, il vaudrait mieux savoir les prévenir que les subir. Nous ne les créerons pas. Pour les éviter : 1° chercher à conserver ce qui est; 2° à la faveur des « *équilibres sociaux* » successifs, tous en marche vers des formations boisées sans cesse améliorées, revenir à la forêt par *reforestation*. C'est en suivant de très près, avec attention jalouse, les moyens dont use proprement la nature, que le forestier sylvonome doit ainsi s'astreindre à maintenir, ou à ramener vers des « soins » appropriés, « *les équilibres sociaux* » voulus. De tels « soins » sont à accorder d'abord aux strates basses « berceaux des semis » et ceci d'autant plus qu'il y a interdépendance entre elles et le sol. Accessoirement au surplus, dans la mesure qui convient, agir hygiéniquement au fur et à mesure des besoins sur les étages supérieurs.⁵

Avec l'inspecteur fédéral des forêts, M. E. Hess, nous disons que le forestier doit donc, bien mieux que de la « *culture* », faire de la « *sociologie forestière* ». Par là, selon les moyens en mains, non seulement il maintiendra, mais il obtiendra (en tous massifs) à telles fins déterminées « *une société sylvestre* » de choix, résultante des forces

³ A notre sens et dès lors leur connaissance est d'intérêt très relatif.

⁴ De certains d'entre eux tout au moins.

⁵ A travers les âges (R. D.) « *Journal forestier suisse* », mars 1929 : La Vie de la Sylve. Distribution de la lumière. Jardinage. Art forestier (R. D.). Idem juillet 31 : La Sylve étonnant complexe est comme un symbole d'unité éternelle (R. D.).

en action, y compris la sienne. Les blocs ainsi dressés en observance des lois de la nature — protection dirigée — seront amenés à posséder un « *équilibre social à fugacité oscillante* ». Pour les besoins des choses du métier, nous avons eu occasion d'appeler cet état des choses : « *climax organisé* ».

Selon les vues de Gurnaude, forestier français, le « *sylvonome* » suisse H. Biolley, praticien réputé, a mis sur pied, avec le succès que l'on sait, « *Le Jardinage cultural contrôlé* » partout imprégné de ce pseudo-climax. Etant donné que les premiers grands rôles de la merveilleuse pièce qui se joue sur la scène de la sylve se situent au sol, le « *sylvonome praticien* » a donc pour devoir de veiller à l'organisation du « *berceau des semis* ». Les semis ayant été obtenus, il prend soin ensuite de les conserver, de les faire évoluer, car c'est de ce « *recrû naturel* », don gratuit de la nature, que dépend la précieuse pérennité du peuple socialisant de la forêt. Inutile d'insister sur ce fait qu'en effet la production gratuite, elle aussi, de toutes les valeurs directes et indirectes que la forêt dispense à pleines mains à l'humanité toute entière, dépend de sa permanence. Cette permanence naturelle totale ne peut au surplus se concevoir, pour éviter tous aléas, qu'à la faveur du mélange des âges, tout aussi bien de celui des éléments variés d'accompagnement et de ceux de grande classe, choisis parmi les meilleurs,⁶ tels ils doivent constituer la charpente utile et les dômes majestueux de la futaie. Pour concrétiser l'affaire, citons le mot du regretté professeur Léon Dumas (Belgique) : « *La sylve, en son tout, est œuvre de son pied.* »

R. G. D.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport annuel du comité permanent pour 1936/1937,

présenté par son président, M. K. Nobel, inspecteur forestier cantonal à Schwyz, à l'assemblée générale de Stans, le 6 septembre 1937.

Messieurs,

Ainsi que le prévoient nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du comité permanent, le rapport de gestion sur l'exercice 1936/37.

A fin juin 1937, l'effectif de nos sociétaires s'élevait à 523, soit 8 membres d'honneur et 512 membres ordinaires, dont 9 ont leur domicile à l'étranger. Comparé avec l'exercice précédent, cet effectif a subi une diminution de 2 membres. Ainsi, malgré la dureté des temps actuels, cet effectif n'a presque pas varié, constatation réjouissante qui montre bien quelle sont la valeur et l'importance de notre association. — Pour raisons d'économie, il fut décidé de renoncer, à l'avenir, à la

⁶ La question de l'assolement en matière forestière. « *Journal forestier suisse* », octobre 1933.